

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES
RÈGLEMENTS**

N^{os} LAS-0115 ET LAS-0117

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 5 mars 2018, les règlements suivants :

LAS-0115 Règlement autorisant un emprunt de 1 132 000 \$ pour des travaux de réfection de différents parcs et piscines dans l'arrondissement de LaSalle.

LAS-0117 Règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux de réfection routière sur différentes rues de l'arrondissement de LaSalle.

Ces règlements ont été approuvés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 19 avril 2018.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 26 avril 2018.

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

**NOTICE OF COMING INTO FORCE OF
BY-LAWS**

N^{os}. LAS-0115 AND LAS-0117

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on March 5, 2018, the following by-laws:

LAS-0115 By-law authorizing a loan of \$1 132 000 for the refurbishing of different parks and swimming pools in the borough of LaSalle.

LAS-0117 By-law authorizing a loan of \$2 000 000. for repairs of different streets in the borough of LaSalle.

These by-laws have been approved by the Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire on April 19, 2018.

These by-laws may be obtained at the office of the Secretary of the Borough, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

These by-laws take effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE, on April 26, 2018.

Nathalie Hadida
Borough Secretary